



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# NON À CE PROJET DE LOI !

**Le 13 février, Olivier Dussopt, Secrétaire d'État à la fonction publique nous présentait son texte de transformation de la fonction publique sans attendre la fin du Grand Débat et ses conclusions notamment sur les attentes des citoyens en termes de service public.**

La CFDT dit non à cette précipitation ! Cela ne permet pas d'avoir un dialogue social serein ni un projet de loi ambitieux pour tous. Aujourd'hui, il n'y a que de l'affichage politique qui se fait au détriment des droits et conditions de travail des agents.



**Temps de travail :** 1 607 heures, nous refusons cette norme annuelle. En France le temps de travail est de 35h par semaine. L'employeur a la liberté d'organiser le temps sur cette base et de négocier avec les représentants des agents le nombre de jours de congés.

**Temps non complets :** le projet de loi élargit le recours aux contrats. La CFDT dit non et privilégie les recrutements de fonctionnaires et des groupements d'employeurs afin de permettre de compléter les temps de travail.

**Transitions professionnelles :** le projet de loi prévoit un dispositif en cas de restructuration pour l'Etat et l'hospitalière. La CFDT demande de l'appliquer à la territoriale pour prévenir l'usure professionnelle et favoriser les secondes carrières.

**Protection sociale complémentaire :** Le projet de loi prévoit un dispositif d'ordonnance pour réformer la participation des employeurs à la protection sociale complémentaire. La CFDT souhaite que dès maintenant il soit inscrit qu'aucun employeur ne pourra s'exonérer de la participation financière à la PSC de ces agents comme dans le secteur privé.

**« Nous rejetons ce projet de loi tel qu'il est présenté. Après 5 consultations en 2018, il est plus que temps que la voix des agents soit entendue ! »  
Claire Le Calonnec, Secrétaire générale, Interco CFDT**